

# Assemblée Générale de l'EMU

25 – 26 avril 2008

BRUXELLES

*L'EMU, Union Européenne des Écoles de Musique, a tenu son assemblée générale 2008 à Bruxelles, les 25 et 26 avril derniers : l'occasion pour cette association internationale et ses membres, issus de 26 pays, de faire le point sur les enjeux pour notre continent en matière d'enseignement artistique.*

## ➤ Une Europe de la diversité et de la créativité

Diversité et créativité : tels furent les maîtres mots de cette assemblée générale 2008. En novembre 2007 à Bratislava, une rencontre du Praesidium de l'EMU avec Jan Figel, commissaire européen en charge de l'éducation, de la formation, de la culture et du multilinguisme, avait déjà situé le débat : l'Union Européenne souhaite l'unité dans la diversité, et prend progressivement conscience du rôle central de la culture. Le 10 mai 2007, la commission européenne a d'ailleurs adopté une « stratégie culturelle pour l'Europe à l'ère de la mondialisation ». Ce texte, au-delà de réaffirmer l'importance de la culture dans le développement des individus et des communautés, propose un agenda culturel pour l'Europe. Trois grands objectifs devront guider l'action des institutions européennes, des États membres et des acteurs culturels :

- La promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel ;
- La promotion de la culture en tant que vecteur de créativité dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi ;
- La promotion de la culture en tant qu'élément indispensable dans les relations extérieures de l'Union.

Leonor Wiesner, membre de la direction générale en charge de la culture et de l'éducation de l'Union Européenne, est venue à Bruxelles préciser les enjeux. Dans un monde globalisé, caractérisé par l'intensification des flux migratoires et la montée en puissance de pays tels que la Chine et l'Inde, deux priorités se dessinent, qui font prendre conscience à l'Union Européenne du rôle de l'éducation et de la culture : la citoyenneté et la créativité. L'éducation à la citoyenneté doit en effet permettre à des européens d'origines toujours plus diverses de vivre ensemble ; quant à la créativité, elle est indispensable au développement d'une Europe de l'innovation, condition de sa survie sur le plan économique ! L'Europe, qui n'a aucun pouvoir sur les États en matière culturelle, en vertu du fameux principe de subsidiarité, a néanmoins un rôle incitatif à jouer. A la lumière de ces analyses, l'enseignement artistique est désormais considéré comme susceptible de favoriser la créativité, l'adaptabilité, la communication et la compréhension interculturelle. Il contribue également à l'affirmation et à la socialisation des individus. Après 2007 « année de l'égalité des chances », 2008 « année du dialogue interculturel », 2009 sera pour l'Union Européenne l'« année de la créativité et de l'innovation ».

## ➤ Des systèmes d'enseignement artistique disparates

L'EMU poursuit son tour d'horizon des systèmes européens d'enseignement artistique. Après les pays scandinaves en 2006, puis les pays de l'Est en 2007 lors du congrès de Pécs en Hongrie, 6 pays ont été présentés à Bruxelles : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Grande-Bretagne et l'Irlande. A la lumière des différents exposés, des disparités importantes ont été mises en évidence. D'une part entre les pays où l'enseignement artistique reçoit un fort soutien de l'État : ainsi le Luxembourg, qui fête le 10<sup>ème</sup> anniversaire de sa loi sur l'enseignement musical, a vu le financement de l'État consolidé, et les salaires des enseignants doubler, voire tripler ! En Belgique, l'État prend également en charge les salaires des enseignants : le coût pour les usagers est de ce fait extrêmement réduit, voire gratuit pour les moins de 12 ans. A l'inverse, l'Angleterre ou les Pays-Bas connaissent des difficultés dans le financement de leurs établissements, et l'Irlande fonctionne presque exclusivement avec un système privé très coûteux pour ses usagers. Autre ligne de fracture : l'offre pédagogique, parfois traditionnelle et centrée sur la musique, ailleurs très diverse et à l'écoute des moindres soubresauts de la société. Ainsi les Pays-Bas, champions des écoles d'art, voient-ils l'émergence d'un enseignement sur de courtes périodes, favorisant, le « zapping culturel » du public. Avec quel résultat ?

En 2009 seront présentés les pays du Sud de l'Europe, dont la France...

- Vous pouvez retrouver ces présentations, ainsi qu'un rapport annuel sur les évolutions dans chaque pays membre, sur le site de l'EMU : <http://www.musicschoolunion.eu/>

#### ➤ **Vers une collaboration EMU –AEC**

L'AEC, association des conservatoires européens (enseignement supérieur), et l'EMU (enseignement initial), n'ont eu aucun contact pendant des années. Mais depuis peu, la prise en compte par l'Union Européenne des enjeux culturels, et la nécessité d'une réflexion commune ont incité les deux structures à se rapprocher. Il s'agit d'une part de parler d'une même voix auprès des instances européennes, et d'autre part de collaborer sur des thèmes communs. Ainsi l'AEC mène une grande enquête depuis 2004, intitulée « polifonia project », qui porte sur l'enseignement « pré supérieur ». Les instituts d'enseignement supérieur s'intéressent en effet à cette question à double titre : pour comprendre d'où viennent leurs étudiants, mais aussi parce que nombre de ces mêmes étudiants retournent enseigner, une fois formés et diplômés, dans les structures d'enseignement initial.

La présence à Bruxelles de Martin Prchal, « general manager » de l'AEC, se voulait une marque de cette « entente cordiale ». Ce dernier a souligné la baisse des demandes et du niveau en musique classique remarquée par la plupart des institutions d'enseignement supérieur en Europe, ainsi que la diversification (on y revient) des esthétiques et des types de formation.

*Quelques adresses Internet utiles :*

- <http://www.aecinfo.org/> : le site de l'AEC
- <http://www.polifonia-tn.org/> : tout sur le projet « polifonia » de l'AEC.
- <http://www.bologna-and-music.org/> : le processus de Bologne et la musique ; panorama des divers systèmes d'enseignement artistique en Europe.

#### ➤ **La question des financements européens**

Autre sujet à l'ordre du jour : les financements européens. Le constat est assez simple : les pays scandinaves, grâce à leur organisation, leur efficacité, leur investissement dans la culture, et les anciens pays du bloc de l'Est, par leur soif d'ouverture, sont très performants. Les autres pays, dont la France, ne le sont guère ou pas du tout ! Hormis le recours au dispositif « Erasmus » pour l'enseignement supérieur, ces derniers ignorent la plupart du temps les programmes « Comenius » ou autre « Grundtvig », en raison d'un manque de temps, de moyens, ou d'un poids excessif des contraintes administratives nationales. L'EMU entend aider ses membres à progresser dans ce domaine : un séminaire se tiendra à Livourne en Italie, du 14 au 17 octobre 2008, pour étudier concrètement la faisabilité et le montage de tels dossiers. La FFEM y sera présente, afin d'en informer l'ensemble de ses adhérents.

*Pour en savoir plus :*

- site de l'agence Socrates-Leonardo : <http://www.europe-education-formation.fr>

#### ➤ **Le festival 2009 en Autriche**

Enfin, l'assemblée générale 2008 fut l'occasion d'évoquer le 10<sup>ème</sup> festival musical européen des jeunes, qui se tiendra en Haute-Autriche du 21 au 24 mai 2009, sous le patronage de l'EMU. Des milliers de jeunes, âgés de 12 à 25 ans, et des centaines d'ensembles de 4 à 80 musiciens, afflueront de toute l'Europe vers la superbe région de Linz, ville d'Anton Brückner et capitale européenne de la culture en 2009. La FFEM, membre fondateur de l'EMU, engage vivement ses adhérents à participer à cet événement exceptionnel, qui contribue à faire de nos élèves des citoyens et des acteurs de l'Europe culturelle d'aujourd'hui et de demain. Exceptionnellement, les pré inscriptions ont été prolongées pour la France jusqu'au 31 mai 2008 :

- En écrivant par courrier électronique à la FFEM, qui vous adressera par retour une plaquette d'inscription : [info@ffemnet.com](mailto:info@ffemnet.com)
- En consultant le site des organisateurs : <http://megahertz.at/en/welcome>
- En cliquant sur le lien « megahertz » du site de l'EMU : <http://www.musicschoolunion.eu/>

Philippe DALARUN  
Vice président  
Chargé de relations internationales